Paris le 23 Septembre 1954

LE PRESIDENT DU CONSEIL MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

MONSIEUR GUY LA CHAMBRE MINISTRE D'ETAT CHARGE DES RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

a/s Réétablissement des Français d'Indochine dans les territoires français d'outremer.

> Au cours de notre entretien du 21 Sepins tembre vous avez évoqué la possibilité de transférer un certain nombre de familles prançaises du Nord Vietnam dans dides territoires français d'outremer. Cette solution me parait intéressante. Parmi les Français et les Eurasiens de citoyenneté française désireux de quitter la zone qui va passer sous le contrôle de la République démocratique du Vietnam, il doit en effet y avoir des travailleurs capables i de participer au développement de certains territoires tels que la Nouvelle Calédonie, Madagascar, la Guyane ... Une fois transplantés dans l'un de ces pays, ces immigrants peuvent devenir des éléments intéressants pour la pénétration française et nous sommes assurés qu'ils ne feront

on RIN_

illes

1110ot

mé-

110

AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

pas cause commune avec les autochtones.

faite avec discernement. Les Français ou Eurasiens devraient être choisis avec soin, compte tenu de leurs goûts et de leurs aptitudes. Leur implantation dans les territoires où ils seraient transférés devrait être préparée afin de donner les meilleures chances aux nouveaux arrivés. Enfin, des moyens suffisants devraient être mis à leur disposition, par exemple sous forme de prêts à long terms, afin de leur permettre de construire des exploitations rentables et de subsister jusqu'à ce que leur activité leur donne les moyens de vivre.

Une étude détaillée doit donc être faite avant que le Couvernement puisse prendre position d'une manière définitive. Elle intéresse non seulement votre Département, mais encore œux de la France d'outremer et éventuellement de l'Intérieur, ainsi que dans un second temps, le Ministère des Finances. Ces études devraient être accomplies d'extrême urgence, afin de mettre nos représentants en Indochine en mesure de faire à temps des propositions précises aux intéressés./.

te :

1)

int

uil

01

m

.0

0.

3

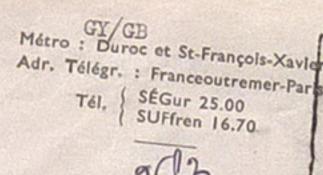
MOTION DE PROTESTATION

180-1

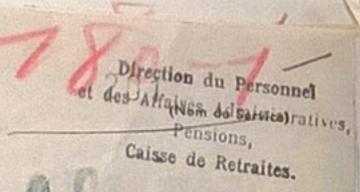
LES ONZE ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES FRANCAISES AU SUD VIET NAM (1)

- chostrées, insultant que des campagnes de presse, visiblement inspirées et or-GERS les seuls hommes du Corps Expéditionnaire, dont cent mille cependant sont morts pour le Vietnam,
- localos à comparer la Mère-Patrio à une "respectueuse".
- considérant que dos tracts tendancieux et mensongers sont continuelleappols au mourtre contre les Français,
- considérant que ces manifestations hestiles, encouragées par les Iméricains, n'ent pu aboutir, grâce au dispositif de sécurité mis en place par le
 Général Paul ELY, Commissaire Général de France et Commandant en Chef en Indochine, et grâce aussi au bon sens de la masse laborieuse vietnamienne qu'une telle
 propagende incendiaire ne manque pas d'inquiéter profondément,
- considérant que les Américains s'ingénient à envenimer pour des fins morcantiles, dont les conséquences échappent à leur politique à courte vue les gnes d'un grand pauple,
- considérant que ces étranges alliés n'ent pas hésité récomment à publier un libelle déniant à l'Armée Française toute qualification à entraîner l'Armée Vietnamienne, en raison du désastre de Bien-Bien-Phu, tandis que l'Armée américaine s'arroge le droit à cette même mission, malgré sa victoire à la Pyrrhus en Cotée.
- eureit du les inciter à un minimum de correction,
- existe actuellement entre deux peuples qu'ils s'évertuent à dresser l'un contre
- considérant que les Français, taxés de colonialistes dans un dessein déterminé, n'ont aucune leçon à recevoir de ceux-là même qui n'hésitent pas sur le choix des moyons lorsqu'il s'agit de leurs propres intérêts,
- en Indochine où les populations ont triplé sous son administration,

PROTESTENT L'VEC INDIGNATION contre les provocations constantes des Lméricains au Viet-nam,







CONSTATENT que ces derniers s'achernent à détruire toute présence françoise par le mal qu'ils ont fait et continuent à faire à la FRANCE en INDO-CHINE

INSISTENT auprès du Gouvernoment de la République pour qu'il adopte une position intransigeante contre ces PRETENDUS ALLIES qui, sans encourir de réolles responsabilités, consacrent leurs activités à ruinor les efforts que les Français d'Indochine, respectueux de l'indépendance des Etats Associés, n'ent cossé de tenter en favour d'une amitié franco-vietnamienne sincère et durable.

Saigon, le 11 mai 1955

Le Président du Comité des Associations Patriotiques Françaises du Sud Viet-Nam

Paul GIOVACCHINI

⁽¹⁾ Inciens Combattants, Corps Expéditionnaire, Fédération de la Résistance, A.G.R.O.M., Officiers de Réserves, Militaires de Carrière, Légion d'Honneur, Médelle Militeire, Vioilles Tiges, Déportés-Résistants, F.F.L.

Bureau du Cabinet

Section du Chiffre

CLAIR

TÉLÉGRAMME-ARRIVÉE

De :

50755

Pour :

COMIGAL - SAIGON -ETASSOCIES - PARIS - Nº d'enregist' :

51812 at

Diffusion :

Destinataire :

A.L.

Cories à :

MINISTRE DIR.CAB. CHEF.CAB. E.M.P. M. HOPPENOT

Archives.

Date :

- Jul

1140/23/07

Honneur vous adresser ci-arrès les renseignements à concernant principales mesures prises sur le plan local pour les ressortissants français candidats éventuels au rapatriement et au reclassement. Le 29 juin, la Délégation nu Générale de France au Sud-Vietnam a fait publier un communiqué reproduit ci-dessous in extenso - CITATION - Rapatris ment des ressortissants français sans emploi résid nt au Sud-Vietnam et aux P. S.S.

- 1°) Les ressortissants français sans emploi résid nt au Sud-Vietnam sont invités à faire connaître avant le 31 juillet 1955 à la Délégation Générale de France au Sud-Viet nam 27, rue Chasseloup Laubat Saigon, s'ils désirent ou non être rapatriés avec leur famille en France ou dans un autre territoire de l'Union Française. Les rersonnes qui bien qu'ayant un emploi savent qu'elles perdront cet emploi à une date déterminée sans possibilité de reclassement sur place sont priées de faire des maintenant la même déclaration en précisant la date à partir qu'elles dési rent être rapatriées. Les personnes se trouvant dans les cas énumérés ci-dessus et risid ent aux F. S. voudront bien effectuer leur déclaration au Bureau de la Délégation Générale de France au Sud-Vietnam, 3, avenue raul Doumer à D'LAT.
- 2°) Un plan de transport sera établi, les intéressés devront se tenir prêts à partir avec un préavis de 15 jours. Les embarquements pour la France seront subordonnés à la mise en place dans la Métropole des installations et organismes destinés à accueillir les rélugiés. Les personnes désirant être rapatriées sur un territoire de l'Union Française autre que la Métropole ne sront mises que si elles en sont originaires ou si elles établissement qu'elles peu vent se loger et subvenir à leurs besoins des leur arrivés Gelles-qui ne se trouverment pas dans ces conditions

.../...

In Sty

devront expressément faire connaître si elles consentent à être ment dirigées sur la France dans les conditions qui vont être exposées n

- 3°) L'attention des personnes sans emploi qui ne se servient pas int ait inscrire ou qui s'étant fait inscrire ne profiteraient pas des facilités qui leur servient offertes est attirée sur le fait que si elles font connaître tardivement ou renouvellent leur intention de partir, elles seront inscrites à la suite des listes établies sans aucune garantie quant à la date de leur départ ni même quant à la possibilité de leur rapatriement. Il s'agit donc pour les personnes touchées par le présent avis d'effec uer des maintenant une option absolument volontaire, aucune pression ne sera exercée mais définitive quant à leurs intentions de quitter le Vietnam ou d'y rester. Il ne saurait être question bien enten fond du pour les rapatriés de demander ultérieurement leur retour au Vietnam aux frais de l'Etat Français.
- 4°) La gratuité du passage sera accordée aux isolés et aux familiant les (parents et enfants mineurs) dont les ressources seront recoi au nues insuffisantes en application des directives données par le Département.
- 5°) Les rapatriés dans la Métropole seront classés en quatre cat gories :
- a) ceux pouvant subvenir à leurs besoins Ils ne seront évidemment pas pris en charge par les autorités métropolitaines.
- b) les vieillards, les infirmes, etc... et en général tous ceux qui ne peuvent d'une façon définitive se livrer à une activité quelconque, qui n'ont aucune ressource et dont la famille ours ne eut faire face à l'entretien, ils seront à la charge de l'Enditat Français.
- c) Les rapatriés ayant un métier mais sans ressources et ne n Gétrouvant pas immédiatement de travail justifiant de leurs qu'lies tés d'anciens salariés Ils bénéficient des allocations de chose mage et des prestations familiales ainsi que de l'assistance métace dicale gratuite.
- d) Les rapatriés suns ressources n'ayant pas de métier ou de réf rences permettant d'envisager leur reclassement rapide Ils_seront envoyés dans des centres de formation professionnelle acq_00 lérée en vue de l'apprentissage d'un métier manuel. Ils y effectueront un stage de 6 mois pendant lequel ils bénéficieront d'unt sullire mensuel de 25.000 f ancs auquel s'ajouteront les prestations familiales y compris éventuellement l'indemnité de salaire unique. Ils seront bénéficiaires des assurances sociales. Les repatriés ne rentrant pas dans la catégorie (d) ci-dessus et qui

.../...

cependant voudraient suivre les cours de formation profesionnelle accélérée y seront admis. Leur cas sera examiné individuellement en ce qui concerne les avantages dont ils pourront éventuellement bénéficier, les rapatriés devant suivre des cours de formation professionnelle accélérée seront soumis avant leur embarquement professionnelle. Le classement dans la catégorie sera effectué avant embarquement également sur le vu des conclusions d'un examen médical effectué sur la demande des intéressés.

6°) Des renseignements complémentaires pourront être obtenus au Service Social de la Délégation Générale de France à Saigon et à son Bureau de DALAT notamment en ce qui concerne: les rapatri s désireux de se fixer à la terre dans la province française. L'ocseraient bloqués en banque à Saigon dans l'attente d'un transfert et qui désireraient acheter des immeubles ou des fonds de commerce. Le Centre à forme communautaire d'Oublaisse dans l'Indre qui, sous certaines conditions, peut recevoir dès maintenant 14 familles totalisant au maximum 55 personnes et comprenant au moins un adulte valide même sans métier par famille.

Saigon, le 29 juin 1955

Le Délégué Général de France au Sud-Vietnam

MIALIN

FIN CITATION -

Ce communiqué a été diffusé par la radio pendant 5 jours consécutifs, a paru dans la presse locale et a été adressé individuellement à tous les Français du Nord-Vietnam se trouvant dans les camps de réfugiés. Il semble avoir donné de bons résultats puisque des demandes nombreuses sont déposées à la Délégation Générale parallèlement et depuis de longs mois nous compatriotes sans em loi ont été invités à déposer des demandes de reclassement que je vous ai adresséquériodiquement. Elles se trouvent actuellement entre les mains de la Commission Interministérielle; de plus, d'autres avis ont été diffusés.

1°) Avis concernant l'ouverture de chantiers your la construction d. Barrage de Yate en Nouvelle Calédonie avec offre de 300 emplois environ. Cet avis a été é alement diffusé par la Presse, la Radio et adressé individuellement aux personnes se trouvant Jans les camps de réfugiés français. MAN YOU

2°) Divers avis concernant le recrutement de radio électriciens des P.T.T. et d'autres spécialistes. J'ajoute qu'un communiqué comparable dans ses termes à celui publié par le Délégué Général de France au Sud Vietnam a été diffusé le 15 juillet 1955 par le Délégué Général de France au Centre Vietnam; ce dernier avis a touché l'ensemble des Français de HUE, TOURANE, NHAT ANG et des Provinces du Centre Vietnam.

COMIGAL.

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

BUREAU DU CABINET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE No d'enregist' : 2610 _ 2611

Section du Chiffre

SECRET

TÉLÉGRAMME - DÉPART

Paris, le 27 JUIL 1955

Destinataire: COMIGNE MAIGON 1598-1599

Priorité absolue

Urgent

Normal

Diffusion :

Urgence : (1)

Minister of Dir Cab Chaff Gab 223 Archivos

BAPA No SUBSLIENCE n.7.L. 5995 CAS du 4 Juin 1955 -

La rapport de mission de M. AURLEAU indique que la POSFI varon our réfugiée français une allocation monauelle de 300 piastres per enfant à charge.

Je suis ainsi emend à me demender ai tes mêmes enfants no cont pris on coupte similtaniment dens les plans d'évacuation que vous avez établis su titro de l'aide aux réfugiés et dess les plans d'évacuetion dressée par la POSFI, objet de votre lettre cités en référence.

Au can où von vérifications feraient apparaitre pareille interférence, je sous cerais obligé de reviser d'urgence les bases des prévisions et propositions contenues dans votre lettre relative à la FORTI./.

Direction ou Service expéditeur

APPAIRES POLICIANES /APS

Approuvé par :

Signé : RISTÉRUCCI

Présenté par : le that du saf pele

(1) Indiquer le degré d'urgence en rayant les mentions inutiles

P. GULDE

WHAT ONE SHOULD KNOW

ABOUT

INDOCHINA

ASSOCIATED STATES OF INDOCHINA

A Kingdom of Hind owilization. One million inhabitants, the majority of whom are addicted to rural activities. There were rebels in Saos too, but they made their submission to king Sisawang Wong vhen treaty had been signed in Paris on July 19th 1949, providing for the independence of Saos, granted by France, Within the framework of the French Union.



16 ème Parallèle

CAMBODIA

The ancient Kingdom

of the Khmers, the buildors

of lingkor. The population

now 3 million inhabitants,

is mostly rural and im.

bued with Hind civili.

zation. On November

8th 1949, King Norodom

Sihanouk signed With

France a treaty gran.

ting his country's in.

dependence within the

franework of the French

Union. Rebel elements,

scattered in the jun.

gle at the Vietminh's

instigation, rallied

the king's flag follo

wing the Signature

of this treaty.

Stung-Trenge

CAMBODIA
PHOM-PEHIN

SAIGON
Cholon

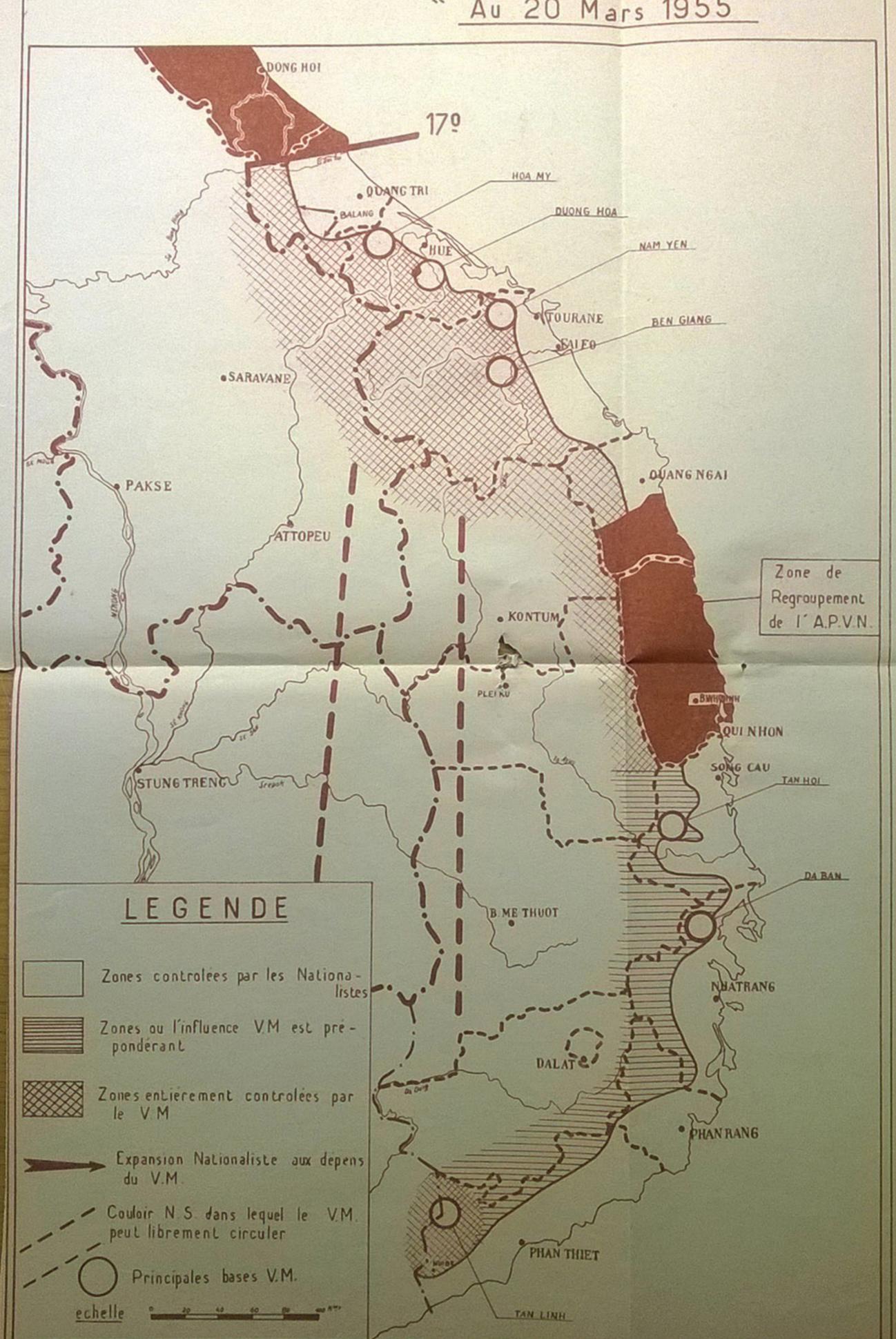
Tourane

Astalemade up of litree countries: Sonking, Amnam and Cochimchina. A total popula. tion of to million people of homogeneous lineage. Confucian avilization: The main dwelling areas are the Sonkinese and Cochinchinese deltas and the hollows alongside the China Sea, coast. The Vietnamese are intelligent, eager to learn, industrious and hard working. Trance's in. fluence has been brought to bear on Vietnam ever since the mud on Victnam ever since the mid. dle of the 18th century. She first obtained a foothold in the country obtained a foothold in the country in 1863. Her action was felt in all opheres: pacification medical assistance, public works, agriculture and industry. Her methods of education furthered the training of elites speaking our language illuently and strovided for the plomotion of elimentary education. among all classes of the population. On increase in the means of intercourse, important irrigation works, the opening of plantations and workshops helped to raise the Vietnamese population's stan-dard of living. Stirred up by the wind of emancipation which to lla wed Japan's successes, Vietnam, like Burma , Indonesia and others demanded her independence as soon as the war was over. The Vielmin's party, of communist obedience made capital of this nationalist wave and siloa up against the French . Having accented to signan agreement With Mochi Minh, the Victminh leader, in March 1946, France, towards the end of the year became aware of her interlocutor's faith. lessness. She then turned to Bao-Dai représentative of the monarchic tradition, with whom she signed a treaty on March 8th 1949. Coupling Bao Dai of efforts with her own, she follows up the paci-

NDOCHINA IN SOUTH-EAST ASIA BURMA: A Republic, grantled ils in Oclober 1947. The present situation is one of west confusion owing to com-The union belween Chang Koi Shek and CHINA: Mae Tse Tung against Japan breaks up in 1947, Hestilities are resumed The largest up in 1947. Hostilities are resumed. The largest portion of China talls under communist control. With a view to salequarding her commercial interest in China. Britain ecognizes Mao Ise Tung. The Americans are both to abandon Chang Kai. Shek. The French, rendered unsay by the recently proclaimed communion of interests between Mao Ise Tung and Ho Chi Minh, are determined to defend the Tonkinese transfer. China has bemunist agents whose action aims at turning to account racial antagonism This is the worst example of the dra-matic hindrances arising from in-dependence granted before the poli-tical elites are fit to assume the responeibility of power come the Soviet actions essential telay in South East Asia. Formerly under American Control An independent republic as from July 1946. The U.S.A. retain steategic bases. An economic freedy with the U.S. secures the Philippines products free admittance into SIAM: an independent American markets. Everything going on smoothly in the big centres, but the interior of Lustate which during SAIGON the wat, played into Japan's hand, so as to appropriate the North Cambodian previnces and some of Malaya's and Burmas territories. Following Japan's INDIA: An independent state zon the main island, is in re-bellion. Bodies of armed pea-1947, whose component elements, Indiana Pakistan, are members sants acting at communist agents instigation, demand the partition of the land. defeat, a communist sponsoof the Beitish commonwealth. red government wich affici-For lack of administrative and technical personnel, India has called upon British cidizens who, moreovet, still hold imently supported Indochina's Vietminh by supplying them with armament. Marshal Abul Sangram, who came into power in 1947, is standing out with comportant shares in electrical, mining, lextile and iron plants as well as in tea plantations. munica Pandit Nehry, head of India's government wants his coun-try to take the lead in new NDONESIA: Java Sumatra, Borneo and the Celebes proclaimed their nationalist anti-communist Asia. This ambition accounts for MALAYA: The Federation's total appulation of 5 million independence in August 1945, at the Japanese oc-cupiers instigation. A four year period of guerit la and negociations led to a Dutch-Indonesian his accompodation policy, con-sidering the Communist eleincludes nearly 2 million proletarian Chinese labouring under Moscow's obediencs. treaty recognizing this independence. The ments in China, Indonesia and The British authorities have undertaken releastlessly to repress tetrorism whose action is kell in the plantations, mining concerns and among isolated farmers. Dutch and Indonesians are on an equal to-ting since October 1949. Rebellion brewing Indochina as pure nationalists, while severely rein the islands, is hanging over the Dutch and moderate Indonesians. pressing communist intriques in India and parti-

BAO-DAI AND HO-CHI-MINH TERRITORIAL CONTROL (APRIL 1950) COMMUNISTE CHINE Cac bone Lang Son -Mon-cay Hai-Phong Thai-binh Than-hoa Vinh Vientiane Dong-hoi de 0 a 10 Courane de 10 a 100 de 100 a 250 Quang-ngaï plus de 250 CAMBODI Battambang Nhatrang Dalat Pnom-Penh Chaudoc Phantiet SAÏGON Territories under BAO-DAI control

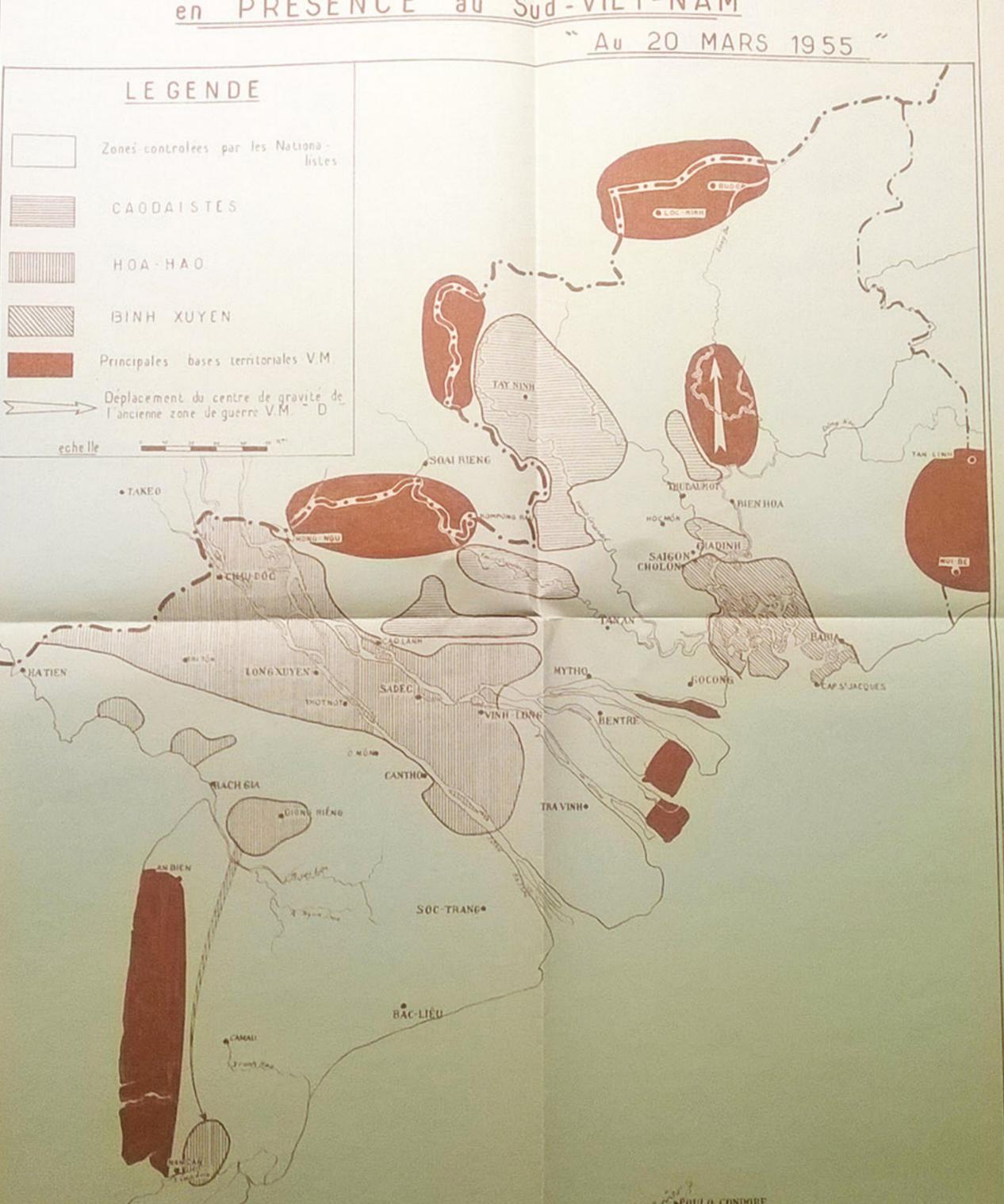
Annexe Nº 2 à la note Nº605/D.G.D.du 29 Mars 1955 Croquis Schématique des Forces en Présence au Centre VIET-NAM "Au 20 Mars 1955"



ANNEXE Nº 1 à la note Nº 605/DG.D. du 29 MARS 1955

CROQUIS SCHEMATIOUE des FORCES

en PRESENCE au Sud-VIET-NAM



Powers in the Honey